



Communiqué de presse Feu vert pour la construction d'un nouvel hôpital à Saclay

Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé a donné son accord pour la construction d'un hôpital neuf sur le plateau de Saclay, et a attribué un montant d'aides de 65M€ à l'appui du projet.

L'avis favorable qui avait été formulé par le COPERMO le 30 mai 2018 a donc été suivi sur ce dossier, dont la mise en oeuvre permettra « de moderniser et d'adapter l'offre de soins publique, et d'anticiper les mutations démographiques attendues sur le territoire ».

Le projet comporte deux volets complémentaires et indissociables : la transformation de l'offre de soins publique dans le Nord-Essonne et la construction d'un nouvel hôpital de soins aigus sur le plateau de Saclay en remplacement des trois sites actuels du GHNE à Longjumeau, Orsay et Juvisy. Les experts nationaux ont notamment indiqué que ce projet de regroupement « était indispensable pour permettre à l'établissement de continuer à assurer son rôle primordial pour le service public de santé ».

Le nouvel hôpital de 416 lits et places, résolument tourné vers l'ambulatoire et les pratiques médicales innovantes, prendra en charge approximativement le même nombre de séjours hospitaliers qu'actuellement. Au besoin, il a été conçu pour pouvoir être rapidement étendu de 63 lits supplémentaires. De très hauts standards de fonctionnalité, de confort et de qualité environnementale seront atteints dans cette structure neuve de 45 000m², construite sur un terrain de la ZAC de Corbeville.

Ce nouvel hôpital s'appuiera sur la richesse de l'environnement du plateau pour s'engager pleinement dans une démarche de recherche et d'innovation. Il sera numérique, connecté et automatisé. La proximité directe du CEA, qui installera un bâtiment de recherche relié au nouvel hôpital sur une parcelle contiguë, facilitera un engagement fort de l'hôpital et de ses équipes dans une dynamique de recherche clinique.

Parallèlement, l'ancrage actuel du Groupe Hospitalier Nord Essonne sera maintenu et même renforcé par l'ouverture de centres de consultations et de soins urgents (CCSU) en trois points du territoire, sur les communes de Juvisy, Longjumeau et de Sainte-Geneviève-des Bois. Ces CCSU, qui évolueront progressivement vers de véritables hôpitaux ambulatoires, seront co-construits avec la médecine libérale et les établissements de santé voisins. Ils seront calibrés pour prendre en charge en urgence plus de 30 000 patients par an et par centre, grâce à un plateau technique dédié et adapté, ainsi qu'une présence médicale et infirmière. Ils proposeront également des plages de consultation de spécialité, tant en chirurgie qu'en médecine ou des suivis de grossesse. Un centre expérimental a ouvert ses portes à Longjumeau en décembre 2017 et donne déjà entière satisfaction, tant aux praticiens qui y exercent qu'aux 7 000 patients qui y ont été pris en charge.

La mise en œuvre de cette réorganisation d'ampleur a débuté avec la fusion en 2016 et 2017 des 3 établissements et s'achèvera en 2024 à l'ouverture des derniers services du nouvel hôpital.

Une première pierre est attendue dès l'automne 2018.

M. Guillaume Wasmer, Directeur du GHNE, se félicite de cette décision : « *Cette validation est une reconnaissance du travail collectif remarquable de l'ensemble des acteurs du territoire Nord-Essonne (équipe médicales, soignantes, administratives, élus locaux, partenaires hospitaliers, usagers). Elle permet de donner dès aujourd'hui un nouveau souffle à nos trois sites, même si de nombreuses étapes clefs restent à venir. Je tiens dans tous les cas à féliciter et à remercier les équipes médicales, soignantes et administratives qui se sont impliquées dans la conception de ce projet et ont su traverser les moments d'incertitude et de difficulté avec professionnalisme, dans un esprit de cohésion exceptionnel* ».

Contacts presse :

Guillaume Wasmer, Directeur, GHNE, 06.42.79.37.38

Didier Jaffre, Directeur de l'offre, Agence régionale de santé

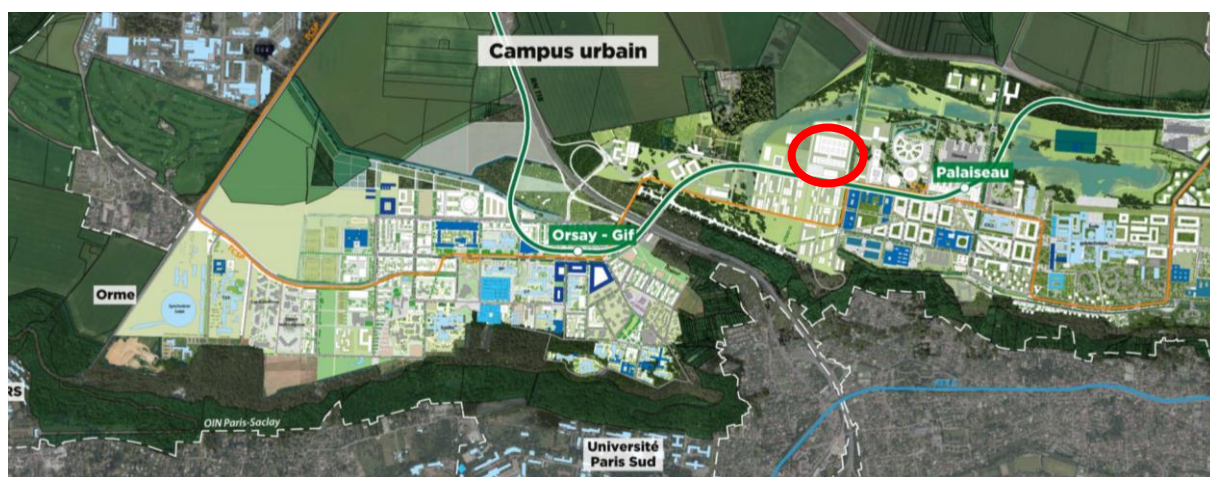
Sandrine Gelot, Maire de Longjumeau, Présidente du Conseil de surveillance, 01.65.54.19.76

David Ros, Maire d'Orsay, Vice-Président du Conseil de surveillance, 01.60.92.80.03

Bruno Faggianelli, Président de CME, GHNE



Lors de sa séance du 30 mai 2018, le dispositif interministériel COPERMO a donné un avis favorable au projet de réorganisation de l'offre publique de soins dans le Nord-Essonne et de construction d'un hôpital sur le plateau de Saclay à l'horizon 2024 qui lui était présenté. Il avait été déclaré éligible en février 2017, après une phase d'élaboration concertée menée pendant près de deux ans en lien avec l'Agence régionale de santé Ile-de-France.



Un projet global de réorganisation de l'offre de soins publique.

Ce projet d'ampleur est porté par le Groupe Hospitalier Nord-Essonne (GHNE) qui regroupe les hôpitaux de Juvisy, de Longjumeau et d'Orsay. Il comporte plusieurs volets complémentaires et indissociables :

- La construction d'un hôpital de 416 lits et places et 45 000 m² sur le plateau de Saclay, au sein d'un écosystème innovant et offrant l'opportunité d'un plateau technique de pointe tourné vers l'avenir.
- La mise en place de centres de consultations et de soins urgents répartis sur le territoire et implantés sur les communes de Juvisy, de Longjumeau et de Sainte-Geneviève des Bois, qui deviendront progressivement des « hôpitaux ambulatoires ».
- Le maintien des capacités de psychiatrie à Bures sur Yvette.
- L'installation des SSR dans des locaux rénovés à Orsay.

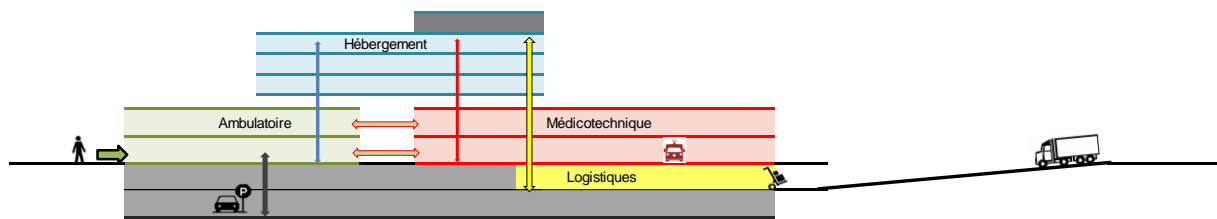
L'impossible restructuration des sites existants.

Les experts nationaux ont notamment indiqué que le projet de regroupement des activités Médecine Chirurgie Obstétrique des trois sites du GHNE était indispensable pour permettre à l'établissement de continuer à assurer son rôle primordial pour le service public de santé. Une restructuration des sites existants aurait engendré des travaux jusqu'en 2033, en milieu occupé, et n'aurait pas permis d'atteindre des standards de confort hôtelier et de fonctionnalité satisfaisants.

Un hôpital innovant.

Les ambitions du GHNE sont élevées sur l'ensemble des axes du projet. Une cible de performance maximale est recherchée en termes de qualité de prise en charge, d'accès aux soins, de confort, d'organisation des soins, de fluidité du parcours et d'innovation.

Le pari retenu est celui d'un séquençage des fonctions (ambulatoire - médicotechnique - hébergement) très net et formalisé dans l'architecture même du bâtiment, qui se veut compact. Les flux, exigences et contraintes du futur bâtiment de 5 étages ont été dessinés au fil des mois lors de multiples groupes de travail utilisateurs. Ils sont formalisés au sein du projet technique détaillé qui servira de support à l'architecte que le GHNE sélectionnera à l'issue d'un appel d'offre à paraître au 1^{er} semestre 2019.



La conception même du futur bâtiment et ses liaisons fonctionnelles d'hospitalisation ont été pensées autour d'unités d'hébergement de 15 lits, regroupées en plateaux de 45 lits. Cette organisation, particulièrement efficace, facilitera la prise en charge pluri-disciplinaire des patients qui y seront hospitalisés. Les lits de médecine de l'établissement seront quasi-intégralement polyvalents, et non affectés à des spécialités comme c'est le cas actuellement. Le parcours de soins du patient sera fluidifié par la venue à son lit, des compétences médicales et paramédicales que sa situation exige, indépendamment de son lieu d'hébergement.

Cette organisation sera favorisée par un niveau de connexion et d'informatisation maximal des unités. Doté d'un système d'information hospitalier et de techniques de l'information et de la communication (TIC) performants, l'hôpital se fixe l'ambition d'être « zéro papier ».

Les nouveaux locaux et les organisations innovantes mises en place permettront d'assurer la prise en charge d'un nombre de patients quasi-identique à la situation actuelle dans ce bâtiment de 416 lits et places.

Les flux logistiques médicotechniques et hôteliers seront également optimisés, et très fortement automatisés. Le futur hôpital sera notamment équipé de transports automatiques lourds, de distributeurs de vêtements, d'un réseau pneumatique : ces équipements constituent un levier central de réduction de la pénibilité au travail.

Enfin, le nouvel hôpital, qui vise la **certification NF Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE®** adaptée aux établissements de santé, se veut exemplaire au plan environnemental. Cette approche citoyenne sera par ailleurs source d'économies au plan thermique et énergétique.

Un hôpital ancré dans l'environnement du plateau de Saclay.

L'hôpital a la volonté de s'intégrer pleinement dans l'éco-système de recherche et d'innovation du plateau. En profitant de la présence sur place d'un réseau de start-up, d'écoles d'ingénieurs et d'industriels, le GHNE travaille à la création d'un « living lab » qui jouera le rôle d'incubateur, notamment pour les projets de médecine connectée.

Le partenariat actuel avec le Commissariat à l'Energie Atomique, dont le service hospitalier Frédéric Joliot (SHFJ) est installé dans l'enceinte de l'hôpital d'Orsay depuis 1958, sera maintenu. Un bâtiment

de recherche s'installera sur une parcelle contiguë au GHNE et reliée par une galerie sous-terrainne. Cette solution garantira un accès direct des patients hospitalisés aux examens de médecine nucléaire, et permettra également au GHNE de continuer à bénéficier d'équipements exceptionnels, comme la TEP IRM.

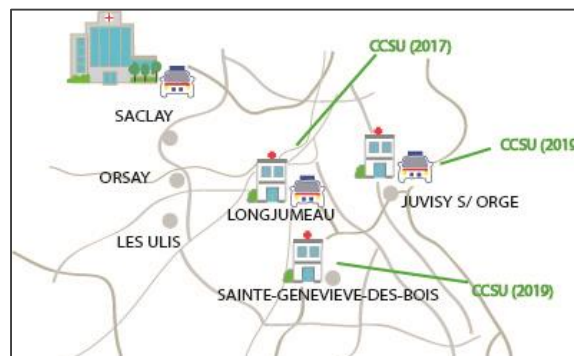
Enfin, une offre particulière à destination des étudiants du plateau sera proposée au sein même de l'hôpital. Un centre de santé, installé dans le Pôle ambulatoire et bénéficiant d'un accès privilégié au plateau technique, sera géré par la Fondation Santé des Etudiants de France.



Un maillage territorial repensé : la création de CCSU, hôpitaux ambulatoires.

Le corollaire indissociable de la construction du nouvel hôpital est la définition d'un maillage territorial repensé, assis sur des structures innovantes.

A ce titre, des centres de consultations et soins urgents (CCSU) seront installés sur les communes de Longjumeau, de Juvisy et de Sainte-Geneviève-des-Bois.



Ils seront les antennes ambulatoires de l'hôpital de Saclay, réparties sur le territoire et donneront accès à une offre de consultations d'urgence à 30 000 patients par an et par centre, grâce à une présence médicale et infirmière et à un plateau technique adapté.

Un accès à une offre de spécialité (médecine, chirurgie et suivi de grossesse) sera assuré grâce à l'organisation de consultations avancées dans ces locaux. Enfin un lien permanent sera assuré avec l'hôpital de Saclay, grâce à un déploiement de télé-médecine et de systèmes d'information adaptés.

Ce projet, élaboré en concertation avec l'ARS, sera mis en œuvre en lien avec la médecine libérale et les établissements de santé volontaires du territoire, publics ou privés. Un premier centre expérimental est en fonctionnement à Longjumeau depuis décembre 2017. Il a d'ores et déjà pris en charge 7 000 patients et donne entière satisfaction.

Mise en œuvre.

En 2021, la fermeture du site de Juvisy et le rapatriement des activités d'hospitalisations à Longjumeau marqueront le démarrage effectif des opérations de restructuration. Cette fermeture sera anticipée par la création d'un CCSU dans des délais souhaités rapides.

Le nouveau bâtiment sur Saclay rentrera quant à lui en fonctionnement en 2024.

Les activités de soins de suite et de réadaptation actuellement réalisées sur trois sites, seront centralisées dans un bâtiment situé au centre-ville d'Orsay. L'activité de psychiatrie, récemment rénovée, demeurera installée dans ses locaux actuels situés à Bures-sur-Yvette. Les bases SMUR de Longjumeau et de Juvisy resteront elles aussi implantées sur ces communes afin de maintenir une couverture optimale de l'urgence vitale.

Une première pierre est attendue dès l'automne 2018.

*